



Edition Juin 2011

Les villes européennes en direction d'une mobilité plus durable

Chère Madame Erismann,

De plus en plus de villes européennes s'engagent pour une mobilité plus durable qui valorise différents modes de transport et améliore la qualité de vie et de l'air que les citoyens respirent quotidiennement. Dans cette nouvelle newsletter, nous mentionnons l'exemple de Londres et de son agglomération, où, selon les estimations de l'agence Transport of London, le nombre de cyclistes a doublé en seulement un an! Ce résultat positif a pu être atteint grâce à des mesures efficaces mises en place par la ville ces dernières années: le paiement d'une 'congestion charge', la zone environnementale rendue plus stricte, l'augmentation des transports publics ainsi que la promotion de la mobilité douce entre autres. Chez nous aussi, à Genève, la majeure partie des votants s'est exprimée en mai dernier en faveur de la mobilité douce en approuvant l'"Initiative pour la mobilité douce". Ce sont des politiques comme celle-ci qui permettent de réduire le trafic et d'améliorer la qualité de l'air de nos villes et agglomérations.

Pendant ce temps, avec le retour de l'été, se manifestent à nouveau les problèmes liés à l'ozone. Durant ces deux derniers mois, la valeur limite de $120\mu\text{g}/\text{m}^3$ à été dépassée pendant 26 jours à Lugano, 17 à Zurich et 15 à Bâle. Ces mesures confirment que le chemin vers un air moins pollué est encore long !

Notre prochaine Newsletter sera envoyée après la pause estivale. Nous vous souhaitons d'ici là de bonnes vacances !

Bonne lecture!
Votre équipe PM10

Plus
d'informations sur 
nos campagnes



Londres: de plus en plus de personnes se rendent au travail à vélo





Pour la première fois à Londres a été enregistré au centre-ville **un nombre plus élevé de personnes se rendant au travail à vélo aux heures de pointe que de personnes parcourant le même trajet voiture** .

Cet engouement pour la petite reine ne concerne pas uniquement la capitale. A Bristol, le trafic à vélo a triplé par rapport à 10 ans en arrière et, dans la ville de York, le nombre de cyclistes a augmenté de 20% en 5 ans. La même tendance s'observe à Oxford ainsi que dans les autres villes universitaires du pays.

[Plus](#)



Un projet au niveau européen pour informer le public



L'information du public concernant les thèmes environnementaux prend de plus en plus d'importance. **Dans le domaine de la qualité de l'air, c'est même devenu une obligation** imposée par la directive cadre européenne et la convention d'Aarhus.

Dans ce but, le projet CITEAIR (Common Information to European Air), commencé en mars 2004, a depuis permis aux villes et aux régions participantes de développer des moyens efficaces pour collecter, afficher et comparer les données de qualité de l'air provenant de nombreux sites.

[Plus](#)



La République tchèque veut des zones environnementales supplémentaires



La ville de Prague est actuellement la seule ville tchèque ayant mis en place une zone environnementale (Low Emissions Zones ou LEZ), mais les membres de **la Chambre des députés de la République tchèque viennent d'approuver un amendement à la loi nationale pour un air propre** afin d'autoriser la création de zones environnementales supplémentaires.

Le changement proposé dans la législation tchèque sur la qualité de l'air, qui doit maintenant être approuvé par le sénat, permettra aux autorités locales d'établir des LEZ dans leur municipalité.

[Plus](#)



Agenda



14 août 2011, Burgdorf/BE



Course d'orientation à vélo électrique
30ème anniversaire des cartes cyclistes de l'ATE

16 au 22 septembre 2011
The European Mobility Week
Thème 2011: Mobilité durable

**Plus
d'informations
et autres
manifestations** 

[Résilier l'abonnement](#)



© 2010 ATE Association transports et environnement

Tous droits réservés:

Les images utilisés et les articles sont protégés par les droits d'auteur. L'ATE Association transports et environnement se réserve tous droits y relatifs, y compris ceux de reproduction par photogravure, de polycopie et de diffusion, même partielle, par des procédés spéciaux (p. ex. traitement de données, supports de données et réseaux de données).

Protection des données:

L'Association transports et environnement s'engage expressément à ne pas retransmettre les données personnelles (adresse e-mail, nom, données d'adresse, etc.) à des tiers.